Budget rectificatif 1/2006: mobilisation du Fonds de solidarité suite aux inondations en Bulgarie, Roumanie et Autriche

2006/2066(BUD) - 24/04/2006

La commission a adopté le rapport de Giovanni PITTELLA (PSE, IT) approuvant sans modification le projet de budget rectificatif n° 1/2006. Les parlementaires jugent que l'UE doit «témoigner sa solidarité avec la population des régions des États membres touchées par des catastrophes naturelles qui ont des répercussions graves sur les conditions de vie, l'environnement naturel ou l'économie». Ils approuvent donc la décision l'élaboration d'un budget rectificatif visant à inscrire au budget 2006 les ressources budgétaires mobilisées via le Fonds de solidarité de l'UE en vue d'aider la Bulgarie, la Roumanie et l'Autriche à faire face aux graves dégâts occasionnés par les inondations les ayant frappées entre avril et août 2005.